

## **Arnaque Open énergie**

## Par Max1988, le 23/06/2023 à 23:54

Bonjour, je me permets de vous contacter car nous sommes victimes des pratiques commerciales trompeuses en présentant des informations, indications ou allégations peu claires, fausses ou de nature à induire en erreur sur les qualités, la disponibilité, le prix du bien ou du service proposé et mauvaise gestion de la part de la société Open énergie pour une installation de panneaux photovoltaïques en novembre dernier.

En effet, le commercial nous a vendu le fait qu'en installant des panneaux photovoltaïques nous serions autonomes en énergie et que nous devrions rembourser le prêt et ne devrait dû fait ne plus avoir à payer EDF sur la consommation d'énergie et effectué un contrat avec EDFOA.

Le contrat d'open énergie stipule une installation de 10 modules nous n'en n'avons que 9. Sur le contrat c'est marqué que l'on devrait rembourser 182€ par mois or Cetelem nous a contactés et nous réclame plus de 200€ par mois.

Et enfin il nous a dit que l'on devrait retoucher la TVA a hauteur de 20% et que la société s'occupait des démarches administratives or la société RecupTVA nous a contactés et nous réclame la somme de 396€ pour pouvoir toucher la TVA.

Je voudrais savoir quel sont les démarches à faire pour les poursuivre en justice de façon à tous annuler et et faire retirer en vue de leur tromperie.

Dans l'attente d'une réponse de votre part veuillez agréer mes salutations les plus sincères.

Par Visiteur, le 24/06/2023 à 08:05

## **BONJOUR**

Si vous avez fait quelques recherches, vous avez dû constater que cette société fait l'objet de divers recours en justice, dont certains ont connu des issues positives. C'est à un avocat spécialisé qu'il faudrait vous adresser...